

CONSEIL COMMUNAL CENTRE

COMPTE-RENDU RÉUNION RESTREINTE DU 1ER FÉVRIER 2018

Point avec M. BALESDENS, Directeur de l'UGC

Monsieur GOYER rappelle que le Conseil Communal Centre a la volonté de structurer l'identité du centre-ville. C'est un site en pleine évolution avec l'apparition de nouveaux équipements et de nouveaux habitants. Le Cinéma UGC est un acteur important du quartier, ainsi il est judicieux de faire le point avec son directeur sur des perspectives de collaboration.

Monsieur BALESDENS rappelle que le cinéma a changé d'enseigne à la rentrée 2017 pour devenir un cinéma UGC. La part des films présentés en version originale a augmenté et la grille tarifaire a évolué avec la disparition de tarifs « seniors », mais la possibilité de prendre des cartes de fidélité à tarif préférentiel pour 5 entrées (utilisable sur une même séance). Il précise qu'il n'y aura bientôt plus d'affiches papier en façade du bâtiment mais un affichage numérique. La programmation d'oeuvres de la Comédie Française sera ponctuelle.

Cet équipement est fréquenté en majorité par des habitants de Talence, Pessac et Gradignan dont 80 % viennent en voiture.

Le parking actuel situé au sous-sol des nouvelles résidences propose une gratuité d'une heure et les personnes qui fréquentent le cinéma peuvent valider à l'achat d'une entrée la possibilité de rester 3 heures dans ce parking. Or il est signalé que ce parking n'est pas connu du public car pas signalé. Monsieur BALESDENS précise qu'une signalétique va être mise en place très prochainement.

Les membres du Conseil Communal Centre demandent s'il est prévu un aménagement de l'esplanade du Cinéma (au-dessus de la boulangerie) qu'ils jugent très minérale et qui appartient au Cinéma. Monsieur BALESDENS informe qu'il n'y a pas de réflexion en cours mais qu'il se tient à la disposition des membres du Conseil Communal Centre pour étudier tout projet d'agrément. Les coordonnées de Madame MERCHEZ lui seront transmises à cet effet.

Il est également demandé de réfléchir à augmenter les possibilités de parking réservées aux vélos dont la fréquentation devrait croître avec la création des halles du centre-ville. Il est rappelé que dans le cadre du budget participatif, un projet d'arceaux pour vélos a été élu par les Talençais et qu'il est donc déjà prévu d'équiper de ces équipements la place Alcalá de Henares, autour des halles.

En termes d'action pour le quartier du centre-ville, M. BALESDENS est disposé à étudier toute proposition comme cela se faisait déjà via le Gaumont avec les spectacles vivants proposés par le Service Culturel de la ville et Talence Evènements ou encore des manifestations des commerçants du quartier. Il accepte de rencontrer les responsables de l'association Fabrik Opéra dont l'idée est de démocratiser l'opéra. Il rappelle que la

programmation à destination des usagers de l'Espace Seniors a repris (séance à tarif préférentiel sur inscription préalable).

Point sur le groupe de travail « Usages et aménagement de l'espace vert autour des halles du centre-ville

Monsieur GERVAL présente les réflexions du groupe de travail qui s'est réuni sur site le 18 janvier 2018.

Il a été convenu comme postulat de départ que l'espace vert, une fois aménagé, ne pourrait plus être utilisé pour l'organisation de manifestations. Les aménagements suivants sont proposés :

- prévoir un cheminement pour les piétons entre le parking et les halles
- fleurissement du lieu avec des pergolas fleuries côté tram (bacs à roulettes) et à proximité des toilettes, cacher la borne électrique par des bacs à roulettes plantés de diverses variétés de bambous
- prévoir la pose d'un ou deux bancs
- création d'un ou deux bosquets et replanter deux arbres devant l'Ed Wood
- changer et moderniser l'éclairage public
- ajouter sur le devant de la halle des arceaux vélos

Il est souhaité un aménagement uniforme et harmonieux de l'ensemble du parvis.

Un chiffrage doit être réalisé par les Services Techniques avant présentation du projet à Monsieur le Maire, puis dans un second temps aux Talençais.

Manifestation du mois d'avril co-construite avec le Comité de quartier Poste-Mairie et le Centre Animation Jeunesse

Les groupes de travail doivent se réunir pour poursuivre l'organisation de la manifestation et ce avant le 1^{er} mars. Les services de la ville doivent contacter M. Raphaël BRITELLI pour convenir d'une date.

Point sur la fin de l'aménagement du square Pineau

Les Conseillers Communaux rappellent que le boulodrome n'a pas été modifié et qu'il convient d'étudier prioritairement sa mise « aux normes ». Il est également acté que le banc doit rester là où il est installé. Globalement, ils regrettent la façon dont le projet a été suivi par les services de la Ville.

Informations et questions diverses

- Point sur la réouverture de la Gare de la Médoquine : Les Conseillers Communaux ont pris bonne note que Monsieur SALLABERRY, Maire, se mobilise pour celle-ci.

- Halles du centre-ville : Monsieur GOYER informe que la pose de la première pierre se fera le 12 février 2018 à 11 heures.

- Pose d'un conteneur de collecte de verre : Un Conseiller Communal propose aux autres membres d'étudier la possibilité d'installer un borne de collecte de verre devant la Résidence Les Jardins Saint-Lazare. Il est reconnu qu'il manque d'équipement de ce type sur le quartier. Il est donc envisagé d'étudier le lieu où il pourrait être installé. Pourquoi ne pas prévoir un container enterré comme cela a été fait sur la Place Espelata ?

- Enfin, il est proposé deux actions sur le périmètre du Conseil Communal Centre :
- une action « propreté » comme cela se fait sur les plages,
 - un embellissement du quartier avec le tricotage urbain, art urbain consistant à habiller du mobilier ou des arbres avec des bandes de tricot ou crochet multicolores.